

Note de service

DESTINATAIRES : Le personnel, les gestionnaires et les médecins
EXPÉDITEUR : Gilles Hudon, président-directeur général adjoint
Sylvain Chartier, directeur adjoint - santé, sécurité, mieux-être
DATE : 15 avril 2021
Objet : Salles de réunion dédiées au repas du midi dès le 19 avril

Dans le contexte d'apparition des variants, appuyé par la [récente recommandation de l'Institut national de santé publique](#) du Québec (INSPQ) et considérant l'augmentation du nombre de cas dans la région, nous souhaitons prendre tous les moyens nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité de tous.

À compter de ce lundi 19 avril 2021, plusieurs salles de rencontre de l'organisation devront être libérées, de **11 h à 13 h 30**, jusqu'à nouvel ordre, et ce, afin de permettre aux employés de prendre leur repas en respectant une distance de deux mètres. Les salles concernées sont celles de la catégorie « Réunion » inscrites au [bottin des ressources](#) de Mic.

Les seules activités qui seront maintenues durant ces heures dans les salles de réunion sont les formations obligatoires qui doivent être réalisées en présence.

Par conséquent, si vous avez organisé une rencontre dans une salle de réunion entre 11 h et 13 h 30 et qu'il ne s'agit pas d'une formation obligatoire, veuillez planifier autrement votre rencontre (par téléphone, de façon virtuelle, lors d'une autre plage horaire, etc.), puisque des employés s'y présenteront pour prendre leur repas. Pensez également à **modifier votre réservation dans le [bottin](#) et à aviser les participants du changement.**

Nous comptons sur votre habituelle collaboration.